



*Maryvonne Boileau, Olivier Bertrand, Gwendoline Delbos-Corfield,  
Marina Girod de l'Ain, Gilles Kuntz, Hakim Sabri*

## **COMMUNIQUE DE PRESSE DU GROUPE ECOLOGIE ET SOLIDARITE**

### **CONSEIL MUNICIPAL DU 22 OCTOBRE 2012**

## **NON A LA CONFISCATION DU DEBAT SUR LA FOURNITURE DE L'ENERGIE**

A Grenoble, depuis la décision de la majorité d'Alain Carignon, la distribution du gaz et de l'électricité est gérée par une Société d'Economie Mixte qui associe la ville à des sociétés privées dont la principale est l'ex-Lyonnaise des Eaux Suez, connue pour sa transparence et son souci de l'intérêt général.

Ce mode de gestion correspond à un choix technique, mais qui est aussi un choix de société, et mériterait donc un grand débat public. La concession de service public avec GEG vient à échéance en 2016. Cette échéance devrait être l'occasion d'ouvrir ce débat sur le choix du mode de gestion.

Or, à l'occasion de sa mise en conformité avec un arrêt du conseil d'Etat de 2009, la majorité veut reconduire le contrat de concession jusqu'en 2043. C'est-à-dire lier Grenoble et ses habitants pour 30 ans à des sociétés privées qui n'ont pas la défense de leurs intérêts comme objectif, mais le profit. Mais rien ne contraint la Ville à aller jusque là et à faire ce choix de s'engager. La convention initiale peut simplement être aménagée, comme c'est le cas depuis 2010, et aller naturellement à son terme fin 2015.

La Ville est certes dans l'exercice de ses compétences, et la majorité prend ses responsabilités. Mais que penser d'élus qui confisquent à ce point le débat démocratique ? Nous sommes à une grosse année des élections municipales. A cette occasion, les grenobloises et les grenoblois auront à se prononcer sur le projet qu'ils veulent pour leur ville. Pourquoi ôter au débat ce sujet ? Il y a plusieurs hypothèses.

1. La prétention de la majorité est tellement forte qu'elle n'imagine pas que les grenoblois puissent lui demander des comptes et ne pas être d'accord avec ses choix, et qu'elle est assurée d'être encore aux commandes pour les décades à venir. Pourtant, ses récents déboires sur les grands projets d'urbanisme devraient l'alerter sur le fossé qui grandit entre elle et ses "administrés".
2. Au contraire, la majorité a peur de ce que les grenoblois et les grenobloises, attentifs et attachés au service public, comme on l'a vu récemment avec les mobilisations autour du lycée Mounier et de la Compagnie de Chauffage, peuvent lui envoyer comme message ou lui demander comme engagements pour le futur. Et dans ce cas, autant faire passer ce qu'on veut quand on le peut...

3. Et finalement, que cherche à protéger la majorité par ce choix ? L'intérêt des grenoblois ? L'expérience de la Régie des Eaux montre qu'un retour à une gestion publique est possible et même positive. L'intérêt des actionnaires privés ? On aurait été en droit d'espérer que des élus socialistes soient cohérents avec leurs valeurs et leurs positions notamment affichées lors de cette privatisation opérée par la droite dans les années 80. Ou autre chose ?

**Nous ne pouvons que déplorer qu'une fois de plus, la démocratie locale et la citoyenneté soient à ce point méprisées par la majorité. Le débat sur le mode de gestion, qui aurait du s'appuyer sur des études sérieuses, confronter des arguments tant techniques qu'éthiques, est évacué en 20 lignes dans une délibération...**

## **A480**

**Le Maire de Grenoble et le Président de la Metro s'assoient sur les décisions qu'ils ont fait voter par leurs assemblées.**

En décembre 2011, une délibération votée par le Conseil municipal donnait un "avis de la ville de Grenoble dans le cadre de la concertation organisée par le Préfet de l'Isère".

Dans cette délibération il est précisé que "pour la section centrale, la Ville de Grenoble est favorable à une réduction de la vitesse maximale autorisée à 70 km/h, en application du concept "d'autoroute apaisée". La délibération précise par ailleurs les aménagements nécessaires pour une transformation de l'A51 vers un boulevard urbain.

Pourtant quelques mois plus tard, en juillet 2012, Le Maire de Grenoble a participé avec le Président de la Metro à un comité de pilotage qui remet totalement en cause la délibération votée par la Ville : dans la délibération du Conseil général du 18 octobre "Aménagement de l'A480" il est en effet précisé : Au plan technique, le comité de pilotage du 2 juillet 2012 a validé un élargissement à 3 files de circulation, permanentes et circulables à 90 km/h (avec vitesse réglable) sur toute la longueur et dans chaque sens.

Cette décision est donc non seulement contradictoire avec les délibérations votées à la Ville et à la Metro mais aussi avec toutes les présentations faites en réunion publique dans le cadre de la concertation L300-2 du code de l'urbanisme où les aménagements prévus prenaient clairement la forme d'un boulevard urbain.

## **Rapport d'activité 2011 du CCAS : revenir aux missions premières**

Depuis 2008, le CCAS de Grenoble a lancé un vaste plan d'actions dont plusieurs n'ont pas eu de suite faute de partenaires ou d'écho dans le public. Citons la garde itinérante de nuit trop chère pour l'usager et pas forcément nécessaire, le projet ENPATIC d'ordinateurs adaptés au domicile sans lendemain après une expérimentation, le micro-crédit qui ne touche qu'une centaine de personnes, la garde petite enfance à horaires atypiques qui peine à trouver son budget et ses usagers... On pourrait continuer longtemps l'énumération des fausses bonnes idées. La dernière qui vient de germer dans l'esprit des décideurs du CCAS est le programme "Malin" qui avec la multinationale Danone prévoit de distribuer des bons d'achat de produits de cette marque aux parents de nourrissons à partir du 2e âge... On se croirait revenu au temps où Nestlé distribuait en Afrique du lait en poudre pour fidéliser ses futurs clients !

Pendant ce temps, la précarité ne cesse d'augmenter à Grenoble. La dernière Analyse des Besoins Sociaux (ABS) focalisée sur les jeunes qui vient de sortir avec retard pour 2011 montre la

fragilité de cette tranche d'âge et la nécessité d'un renforcement de l'action sociale en particulier vers les jeunes adultes de moins de 25 ans n'ayant pas accès aux minimas sociaux. Nous demandons d'ailleurs que cet ABS 2011 soit porté à connaissance du conseil municipal et du public : le débat doit être pluraliste sur cette question comme les autres...

La situation financière du CCAS est loin d'être rétablie. Si les comptes annuels sont désormais à l'équilibre, il reste à combler les déficits antérieurs. Ceci se fait aujourd'hui par des recherches d'économies qui peuvent nuire au service rendu : fermeture des Gentianes, moindre recours aux remplacements...

Aujourd'hui, le CCAS est aussi confronté à la politique du chacun chez soi du Conseil Général. Que n'aurait-on pas entendu si ce dernier avait été à droite ! Le retrait du CGI des centres sociaux du CCAS pour déplacer la PMI et ses assistantes sociales dans des "centres locaux de solidarité" propres au département est à l'opposé de la volonté du CCAS de créer des maisons des services publics appelées "Maison des Habitants".

Il serait temps que des acteurs qui se disent du même bord politique montrent leur unité sur le terrain social !